



UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

UFR des Sciences Juridiques,
Économiques, Politiques et de Gestion

Journée d'études Les mutations du service public

Jeudi 4 octobre 2007

Direction scientifique :

Sabine BOUSSARD

Professeur de droit public

Centre de Recherches Juridiques
de l'Université de Franche-Comté

Inscription et renseignements :

Françoise CLERC

Tél. 03.81.66.67.45

francoise.clerc@univ-fcomte.fr

UFR SJEPG 45d av. de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex

Bât. Fourier - Amphi. Cournot

Participation au déjeuner : 15 euros

Centre de Recherches Juridiques de
l'Université de Franche-Comté

8 H 30 Accueil des participants

9 H **Allocutions d'ouverture**

Pierre-Henri MORAND, Doyen de l'UFR des Sciences juridiques, économiques, politiques et de Gestion
Sabine BOUSSARD, Professeur à l'Université de Franche-Comté

9 H 30 **INTRODUCTION**

Faillites conceptuelles de la notion de service public en droit administratif

Grégoire BIGOT, Professeur à l'Université de Nantes

10 H **LA TRANSFORMATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES USAGERS**

Présentation : Anne-Cécile DOUILLET, Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

L'émancipation de l'utilisateur passe par la reconnaissance de nouveaux droits au profit de l'utilisateur, acteur du service public. Comment concilier ces nouveaux droits avec les « lois » du service public ? Peut-on encore parler d'un ensemble de droits communs à tous les utilisateurs du service public ? Ces derniers ne font-ils pas plutôt l'objet d'un traitement différencié en fonction de l'objet du service ? Quel sort doit-on aujourd'hui réserver aux principes d'égalité, de continuité et de mutabilité ?

▪ **Les avatars du « citoyen administratif » ou la lente construction d'un concept**

Yann-Arzel DURELLE-MARC, Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

▪ **La conciliation entre les droits de l'utilisateur et ceux du citoyen**

Virginie DONIER, Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

▪ **La conciliation des droits de l'utilisateur avec le droit du marché**

Yan LAIDIÉ, Professeur à l'Université de Bourgogne

▪ **Les nouveaux droits de l'utilisateur, contrepoids aux prérogatives de l'Administration. Du principe de mutabilité au droit à la qualité ?**

Lucie CLUZEL, Maître de conférences à l'Université Paris II

12 H 30 Déjeuner

14 H **LE DÉMANTÈLEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC**

Présentation : Catherine RIBOT, Professeure à l'Université Montpellier I

L'établissement public n'apparaît plus aujourd'hui comme le procédé privilégié de gestion autonome du service public. En témoignent la banalisation des modes de gestion contractuelle des services publics, la multiplication des personnes publiques *sui generis* et la « sociétéisation » des établissements publics industriels et commerciaux. Quelle est l'incidence de ces facteurs sur le fonctionnement des services publics ?

▪ **Le recul du procédé de l'établissement public comme mode de gestion des services publics**

François BÉROUJON, Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

▪ **La transformation des EPIC en sociétés**

Sophie NICINSKI, Professeur à l'Université Lyon II

15 H 30 **LES VICISSITUDES DE LA NOTION DE SERVICE PUBLIC**

Présentation : Xavier DUPRÉ de BOULOIS, Professeur à l'Université Grenoble II

La réforme de l'État et la soumission des services publics au droit du marché favorisent l'éclatement des catégories de service public. Que reste-t-il de la distinction SPIC/SPA ? Quelle est l'influence du droit de la concurrence et de l'économie de marché sur la notion de service public ? Quel est l'avenir de la notion de service public ?

▪ **L'éclatement des catégories de service public et la résurgence du service public « par nature »**

Sabine BOUSSARD, Professeur à l'Université de Franche-Comté

▪ **La pénétration de la logique économique dans la définition du service public**

Christophe LE BERRE, Maître de conférences à l'Université Paris X

▪ **Vers une définition communautaire du service public ?**

Mickaël KARPENSCHIF, Professeur à l'Université Lyon III